



CIRCULAIRE N° 2702 DU 04/05/2009

| | | | |
|-----------------------------|---|---------------------------|--------|
| CIRCULAIRE | Informative | Administrative | Projet |
| OBJET | PROGRAMME LANGUE ET CULTURE D'ORIGINE (LCO) – PARTENARIAT AVEC LA GRÈCE – INSCRIPTION DES ÉCOLES INTÉRESSÉES POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2009-2010 | | |
| DESTINATAIRE | Direction | Fondamental et secondaire | |
| RÉSEAUX | Tous | | |
| PÉRIODE | Année scolaire 2009-2010 | | |
| ÉMETTEUR | Administration - Direction générale de l'Enseignement obligatoire | | |
| SIGNATAIRE | Lise-Anne HANSE | | |
| CONTACT | Christelle Ladavid (02 690 83 59, christelle.ladavid@cfwb.be) | | |
| DOCUMENTS À RENVOYER | OUI | | |
| DATE LIMITE D'ENVOI | 28 mai 2009 | | |
| NOMBRE DE PAGES | 3 pages et 1 annexe | | |
| MOTS-CLÉS | Langue et Culture d'Origine – Programme LCO – Grèce – Éducation à la diversité culturelle – Ouverture aux cultures - Langue grecque | | |

- À Madame la Ministre, membre du Collège de la Commission communautaire française, chargée de l'Enseignement ;
- À Madame et Messieurs les Gouverneurs ;
- À Mesdames et Messieurs les Bourgmestres ;
- Aux Pouvoirs de tutelle des Communes ;
- Aux Pouvoirs organisateurs des écoles maternelles et primaires ordinaires libres subventionnées ;
- Aux Directions des écoles maternelles et primaires ordinaires organisées ou subventionnées par la Communauté française ;
- Aux Directions ou Pouvoirs Organisateurs des écoles secondaires ordinaires organisées ou subventionnées par la Communauté française ;
- Aux Organes de représentation et de coordination des pouvoirs organisateurs.

Pour information :

- Au Service général de l'Inspection ;
- Aux organisations syndicales ;
- Aux Associations de Parents.

Madame, Monsieur,

Dans le cadre du programme « Langue et Culture d'Origine », j'ai le plaisir de vous communiquer les **modalités de participation spécifiques au partenariat avec la Grèce pour l'année scolaire 2009-2010**.

Ce programme de cours de langue et de culture grecques est mis en œuvre dans le cadre d'une Charte de partenariat bilatérale spécifique. La Charte organisant actuellement le programme LCO arrivera à échéance le 30 juin prochain.

Dès juillet 2009, une **nouvelle Charte de partenariat bilatérale** entre la Communauté française et la République hellénique prendra effet. Vous pourrez prochainement la consulter sur le site Internet www.enseignement.be/lco.

Pour les écoles, la spécificité principale de cette nouvelle Charte est que, dès l'année scolaire prochaine, **tous les élèves et toutes les années d'études de l'enseignement secondaire** pourront participer au programme LCO.

Organisation des cours LCO

Deux types de cours sont proposés aux élèves de l'enseignement fondamental et secondaire :

1. Le cours de grec moderne s'adresse aux élèves dont les parents en ont manifesté le souhait. Ce cours facultatif est organisé en dehors de l'horaire obligatoire dispensé à tous les élèves. Il est assuré par un enseignant LCO grec en dehors des heures normales de cours. Il est accessible à tous les élèves quelles que soient leurs origines.

2. Le cours d'ouverture aux cultures est organisé sur la base d'une demande de participation au programme LCO du chef d'établissement ou du Pouvoir organisateur. Il suppose la volonté d'un ou plusieurs enseignants d'intégrer ce cours dans le cadre de leurs plans d'année et de leurs programmes.

Dans l'enseignement fondamental, le cours d'ouverture aux cultures est organisé dans une classe et il s'adresse à tous les élèves de cette classe. Il fait partie intégrante des activités et apprentissages organisés par l'instituteur, dans le cadre de la grille horaire hebdomadaire.

Dans l'enseignement secondaire, le cours d'ouverture aux cultures est organisé dans le cadre d'un ou plusieurs cours de la grille horaire et il s'adresse à tous les élèves qui suivent ce(s) cours. Il fait alors partie intégrante des activités et apprentissages relevant du (des) cours concerné(s).

Utilisant le témoignage privilégié de l'enseignant LCO quant à la culture grecque, le cours d'ouverture aux cultures est **assuré conjointement par l'enseignant LCO et l'instituteur ou le professeur** et a pour objet de développer au bénéfice des élèves des classes concernées des activités d'**éducation à la diversité culturelle**.

Un appel à projets pour soutenir les activités favorisant le **dialogue interculturel** est envisagé pour poursuivre l'action menée au cours de la présente année scolaire dans le cadre de la campagne « **2008 Année européenne du dialogue interculturel** ».

Cet appel à projets sera accessible aux établissements scolaires organisant un ou plusieurs cours d'ouverture aux cultures dans le cadre du présent programme LCO. Les modalités de participation seront déterminées ultérieurement et feront l'objet d'une communication spécifique.

Dispositions particulières

Le partenaire grec procédera à l'affectation des enseignants LCO grecs en fonction, d'une part, des nombres d'élèves concernés dans chaque école et, d'autre part, de la disponibilité de ses enseignants.

Un cours de grec ne pourra cependant être organisé que s'il y a au moins **huit élèves d'origine grecque** qui s'y inscrivent. À cet égard, je souhaite rappeler que le cours de grec est accessible à tous les élèves, quelles que soient leurs origines et qu'un même cours peut rassembler des élèves venant d'établissements scolaires différents.

Participation au programme LCO

Les écoles intéressées par l'un ou par les deux types de cours proposés sont invitées à s'inscrire en complétant le formulaire figurant en annexe (ce formulaire peut également être téléchargé à l'adresse Internet suivante www.adm.cfwb.be).

Le formulaire complété doit parvenir à la Direction générale de l'Enseignement obligatoire, cellule Éducation interculturelle, 3ème étage, rue Lavallée 1, 1080 BRUXELLES, ou être envoyé à l'adresse mail suivante : christelle.ladavid@cfwb.be, **pour le jeudi 28 mai 2009 au plus tard**.

Informations complémentaires

Pour toute information complémentaire sur ce programme, je vous invite à prendre contact avec Patricia POLET (☎ 02 690 83 55) ou avec Christelle LADAVID (☎ 02 690 83 59) de la Direction générale de l'Enseignement obligatoire.

En vous remerciant de votre intérêt.

La Directrice générale,

Lise-Anne HANSE

Annexe 1 : formulaire chef d'établissement

**- Partenariat avec la Grèce -
Demande de participation au programme LCO
pour l'année scolaire 2009-2010¹**

• **Coordonnées de l'établissement**

Établissement scolaire : _____

Chef d'établissement : _____

Réseau : CF – OS – LSC – LSNC Adresse : _____

Code postal : _____ Localité : _____ Numéro FASE : _____

Tél. : _____ Fax : _____ Courriel : _____

Si différent du siège, implantation concernée : _____

• **Cours de grec (moderne)**

Nombre d'élèves, par niveau d'enseignement, susceptibles d'être intéressés par ce cours :

| Maternel | | | Primaire | | | | | | Secondaire | | | | | |
|----------|----|----|----------|----|----|----|----|----|------------|-------|-------|-------|-------|-------|
| M1 | M2 | M3 | P1 | P2 | P3 | P4 | P5 | P6 | Sec 1 | Sec 2 | Sec 3 | Sec 4 | Sec 5 | Sec 6 |
| | | | | | | | | | | | | | | |

• **Cours d'ouverture aux cultures**

Titulaires intéressés par ce cours (classes potentiellement engagées) :

| Niveau d'ens. | Nombre de titulaires | Nom et prénom de ces titulaires |
|---------------|----------------------|---------------------------------|
| M 1 | | |
| M 2 | | |
| M 3 | | |
| P 1 | | |
| P 2 | | |
| P 3 | | |
| P 4 | | |
| P 5 | | |
| P 6 | | |
| Sec 1 | | |
| Sec 2 | | |
| Sec 3 | | |
| Sec 4 | | |
| Sec 5 | | |
| Sec 6 | | |

Date et signature de la Direction de l'établissement :

¹ Le présent formulaire complété doit être envoyé **pour le 28 mai 2009 au plus tard** à l'attention de la Direction générale de l'Enseignement obligatoire - Cellule Éducation interculturelle, Rue Adolphe Lavallée, 1 – 3F333 à 1080 Bruxelles.

